

Un logement pour tous.

STRATÉGIE SUR L'ITINÉRANCE DE SAINT JOHN
(2024-2027)

Petite Ville, Grand Cœur.
Small City, Big Heart.



Un legement pour tous.



Table des matières.

STRATÉGIE UN LOGEMENT POUR TOUS • EN BREF	4
VUE D'ENSEMBLE	5
VISION	7
HARMONISATION	7
Résumé du plan d'action	8
Objectif stratégique 1 : Coordination et gouvernance	8
Objectif stratégique 2 : soutiens d'urgence	9
Objectif stratégique 3 : prévention, éducation et sécurité	10
Objectif stratégique 4 : soutiens au logement	11
Considérations relatives à la mise en œuvre.	12
Annexe a • consultation des intervenants	14
Annexe b • glossaire et définitions	15

Un logement pour tous • stratégie en bref

OBJET

La Stratégie Un logement pour tous de Saint John cerne la réponse coordonnée de notre communauté pour lutter contre l'itinérance au cours des trois prochaines années, en adoptant une approche centrée sur la personne et respectueuse des droits de la personne. Cette stratégie met de l'avant notre vision commune que chaque habitant a un domicile sécuritaire, soutenu et durable.

RÉSULTATS

1. Fournir des espaces communautaires sécuritaires pour l'accès par tous les résidents, tout en appuyant les personnes qui accèdent à des logements qui répondent à leurs besoins particuliers.
2. Nous chercherons à faire de l'itinérance une situation rare, brève et non récurrente.

Priorités stratégiques.



Vue d'ensemble

L'ESPOIR EST UN DOMICILE.

Le logement est un droit fondamental de la personne, la fondation essentielle d'une collectivité en santé, inclusive et durable. Le domicile est l'endroit où nous puisons nos racines pour bâtir nos vies, nous occuper de nous-mêmes et de nos êtres chers et participer à notre collectivité.

Le Canada fait face à une crise du logement et du logement abordable et Saint John n'est pas immunisé à ses effets. Partout au pays, les Canadiens éprouvent des difficultés et le nombre de personnes en situation d'itinérance augmente.

Les gens vivent l'itinérance à Saint John en 2024²



663
personnes

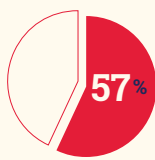
à Saint John ont vécu **L'ITINÉRANCE** **PENDANT AU MOINS UN JOUR** au cours de la dernière année.



Au cours des deux dernières années, le nombre de gens qui vivent l'itinérance chronique à Saint John **A PLUS QUE DOUBLÉ POUR ATTEINDRE 344 PERSONNES.**

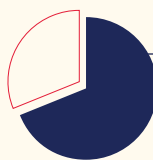


Il y a eu une augmentation de **62%** du nombre d'utilisateurs des refuges d'urgence **AU COURS DES DEUX DERNIÈRES ANNÉES**



Plus de la moitié des gens

qui vivent l'itinérance ont eu en moyenne 15 interactions avec la police.



69% des gens qui vivent l'itinérance ont visité l'urgence **CINQ FOIS EN MOYENNE AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE.**



Au cours des six premiers mois de 2024, le Service d'incendie de Saint John a répondu à **PRÈS DE 200 APPELS POUR LE SERVICE AUX CAMPEMENTS** associés aux signalements de fumée dans le secteur, de feux extérieurs et d'incendies de tentes.

1. De nombreux termes sont utilisés pour décrire l'itinérance, comme sans-abri, personne sans logis, sans-abrisme, précarité du logement. Dans le présent document, les définitions proviennent principalement du Glossaire à l'intention des communautés de Vers un chez-soi : *La Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance* (avril 2024). Cette stratégie Un logement pour tous fait référence de façon interchangeable aux « personnes en situation d'itinérance » et à « l'itinérance ». Cette approche axée sur les personnes met l'accent sur la personne vivant une crise et reconnaît que son identité ne peut pas être uniquement définie par l'endroit où elle vit.

2. Données : fournie par la courtoisie du Saint John Human Development Council (SJHDC)

Sources : Dénombrement ponctuel de Saint John, 2023 et 2021 et Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA)



Chaque habitant de la ville de Saint John a droit à un logement sécuritaire, soutenu et durable.

L'itinérance visible peut être vue du public et fait référence aux situations où des gens vivent dans des refuges ou dans des lieux extérieurs qui ne sont pas destinés à l'habitation par des humains. De plus en plus de sites sans domicile sont établis partout dans la ville et ils se trouvent souvent dans des lieux très peu sécuritaires, près des populations vulnérables (comme des enfants dans les écoles ou les garderies), peuvent souvent devenir très peu esthétiques et un risque pour la santé publique et, dans le pire des cas, devenir des lieux où les gens qui vivent subissent une mort tragique et inopportune en raison d'incendies, du froid, de la toxicomanie et d'autres problèmes évitables.

L'itinérance cachée est également répandue et fait référence aux gens qui restent temporairement chez d'autres personnes sans garantie d'une résidence permanente (« d'un sofa à l'autre ») ou des gens dans des locations à court terme sans garantie d'occupation, comme un motel. Ces personnes vivent souvent dans des situations précaires qui peuvent changer à tout moment.

L'itinérance touche la santé de notre collectivité, a des répercussions sur les ressources en santé, la criminalité et la sécurité et génère de graves pressions physiques, mentales et émotionnelles. Cependant, malgré ces défis, notre collectivité

continue de travailler ensemble pour appuyer les gens en situation d'itinérance par des initiatives de prévention et de diversion, en collaborant sur des solutions créatives et en explorant diverses possibilités de logement pour mieux répondre aux besoins de notre collectivité.

Il existe un nombre important d'organismes et de personnes qui sont prêts à collaborer afin de mettre fin à l'itinérance. Saint John est très chanceuse d'avoir des organismes communautaires qui organisent des refuges d'urgence, des banques alimentaires et de la sécurité alimentaire, des services ponctuels, de la sensibilisation, de la réduction des blessures, de l'éducation et du perfectionnement des compétences, de la collecte et de l'analyse de données, des soins en situation de crise, du logement transitoire, du counseling, de la sécurité publique, du nettoyage, de l'aide financière et toute une gamme d'autres services bien nécessaires, y compris le soutien des trois ordres de gouvernement pour lutter contre l'itinérance et appuyer les gens qui vivent cette situation.

Le but de cette stratégie n'est pas de remplacer cet important travail; cette stratégie triennale est un plan d'action collectif pour accroître la coordination et en bout de compte aider Saint John à se rapprocher d'un état futur où l'itinérance est rare, brève et non récurrente.

Vision.

Chaque habitant de la ville de Saint John a droit à un logement sécuritaire, soutenu et durable.

Dans l'esprit du droit à un logement convenable énoncé dans la Déclaration universelle des droits de la personne homme des Nations Unies de 1948, la Ville de Saint John souhaite que ses résidents

vivent dans la sécurité, la paix et la dignité, indépendamment de la permanence du foyer.

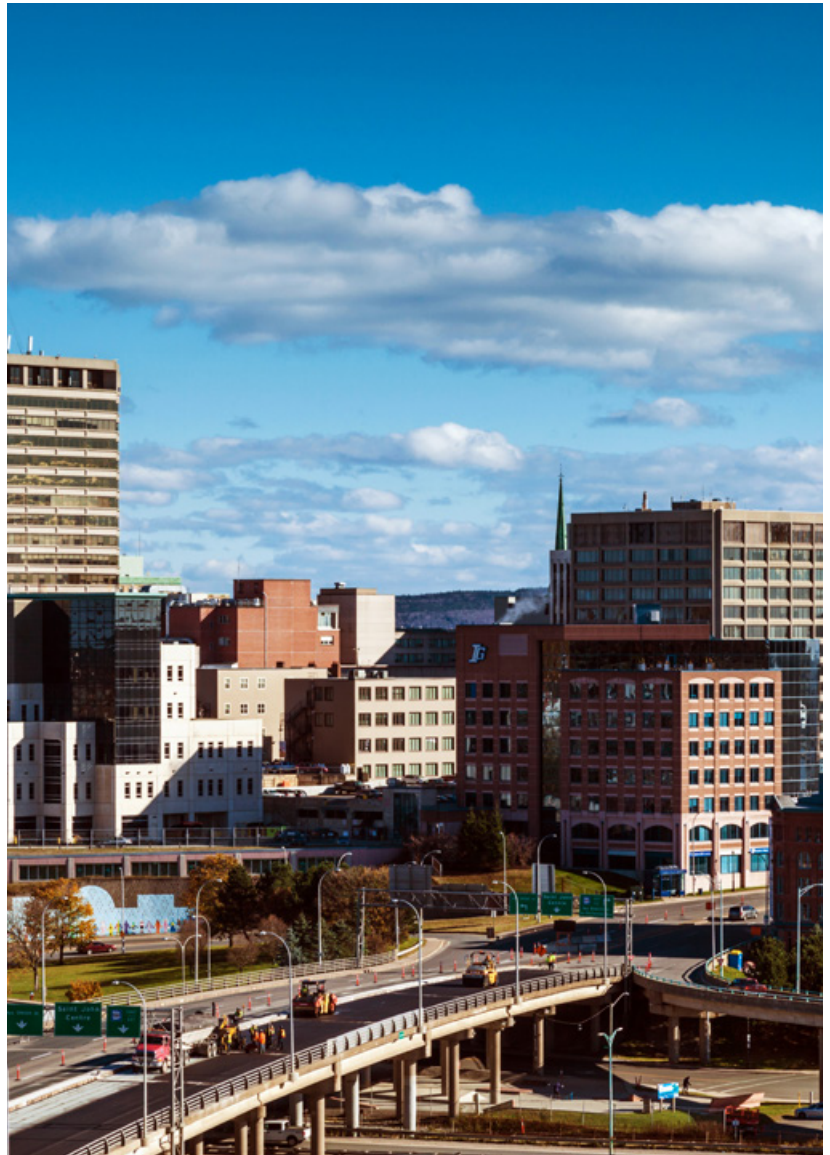
L'objectif de la Ville de Saint John est de fournir des espaces communautaires sécuritaires pour l'accès par tous ses résidents, tout en appuyant les personnes qui accèdent à des logements qui répondent à leurs besoins particuliers.

Harmonisation.

La *Stratégie Un logement pour tous* établit la façon dont Saint John fournira du soutien aux gens en situation d'itinérance.

Cela sera réalisé en partenariat avec tous les ordres de gouvernement, les organisations et intervenants locaux et les généreux membres de la communauté au moyen d'initiatives compassionnées, éclairées et novatrices pour offrir des options de logement dignes et un large éventail de soutiens sociaux. Une approche « Un logement pour tous » se concentre également sur l'offre de logement temporaire aux personnes sans domicile alors que les options de logement permanent sont mises en œuvre.

Cette stratégie est harmonisée à la priorité du conseil commun *APPARTENANCE* ainsi qu'avec les efforts de défense des droits catalytiques du conseil associés au logement abordable, y compris le *Plan d'action pour le logement abordable* de la Ville de Saint John. La *Stratégie Un logement pour tous* est également éclairée par la *Stratégie de logement du Nouveau-Brunswick 2019-2029* et *Vers un chez-soi : La Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance*.



Résumé du plan d'action.

Voir l'annexe B pour les abréviations.

Bon nombre des actions dans cette stratégie sont déjà en place et, collectivement, toutes les actions entraîneront la transition de plus de personnes en situation d'itinérance dans un logement permanent, la coordination accrue des services, l'offre de places supplémentaires pour passer la nuit, la réduction des sites de personnes en situation d'itinérance répandus dans la

ville et plusieurs projets pilotes qui peuvent être utilisés dans d'autres collectivités s'ils réussissent à Saint John. Les organisations énumérées comme Responsable ou Partenaires dans le Plan d'action se sont engagées à aider à appuyer cette action particulière dans cette Stratégie. Le Plan d'action servira de plan de travail triennal pour notre collectivité pour appuyer notre population en situation d'itinérance.

Objectif stratégique 1 : Coordination et gouvernance

N°	Action	Résultat escompté	Responsable	Partenaires	Échéancier
1	Accords de service	Des accords de service seront créés entre le Gouvernement et les organismes ou fournisseurs de service de première ligne pour offre du soutien aux personnes en situation d'itinérance.	GNB	Organismes de première ligne, VILLE	2024 et années subséquentes
2	Législation	La Ville rédigera des politiques et des règlements municipaux habilitants pour la mise en œuvre de cette stratégie.	VILLE		À compter du 4e trimestre de 2024
3	Déménagement et démolition	La Ville, en collaboration avec la province du Nouveau-Brunswick, créera un programme pour le déménagement respectueux et digne des personnes qui dorment sans toit dans les zones rouges et jaunes. Le programme coordonnera également la restauration d'une zone de campement à son état naturel et propre.	VILLE, GNB	Organismes de première ligne, VILLE	À compter du 2e trimestre de 2025
4	Conformité	La Ville examinera les ressources d'agents d'application des règlements municipaux et, au besoin, recommandera des ressources supplémentaires pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie Un logement pour tous, assujetties à l'approbation budgétaire.	VILLE	GNB	À compter du 4e trimestre de 2024
5	Cartographie	Des outils de cartographie seront utilisés pour identifier l'emplacement de tous les sites de personnes en situation d'itinérance afin que du soutien puisse être offert.	VILLE, Organismes de première ligne	VILLE	4e trimestre de 2024

Objectif stratégique 2 : Soutiens d'urgence

N°	Action	Résultat escompté	Responsable	Partenaires	Échéancier
6	Sites de personnes en situation d'itinérance (sites soutenus avec structures)	La Ville, en collaboration avec la province du Nouveau-Brunswick, mettra en œuvre un programme de sites pour personnes en situation d'itinérance pour des sites pilotes destinés à un maximum de vingt-cinq (25) personnes par emplacement.	VILLE, GNB	Organismes de première ligne	À compter du 4e trimestre de 2024
7	Centre de fondation – Carrefour de l'itinérance	La province du Nouveau-Brunswick établira d'un carrefour, et assurera son fonctionnement, pour les personnes en situation d'itinérance où elles auront accès à un large éventail de services dans la ville	GNB, Outflow Ministry	VILLE, Organismes de première ligne	2e trimestre de 2024
8	Refuge « Out of the Cold »	La province du Nouveau-Brunswick ouvrira un refuge « Out of the Cold » à Saint John annuellement entre décembre et mars-avril afin d'offrir du logement d'urgence pour les gens passant la nuit sans toit.	GNB	Organismes de première ligne	4e trimestre annuellement
9	Augmentation du nombre de lits dans les refuges	Le nombre de lits dans les refuges d'urgence dans la ville augmentera de façon permanente et sera ajusté en fonction de la demande future, tout en tenant compte de l'accessibilité et d'autres facteurs comme des adultes plus âgés et les familles.	GNB	VILLE, Organismes de première ligne	À compter du 3e trimestre de 2024
10	Sites extérieurs	<p>Comme projet pilote, la Ville, en collaboration avec la province du Nouveau-Brunswick, identifiera des zones permises où les personnes en situation d'itinérance peuvent monter des tentes à l'intérieur des limites de la ville et établira des politiques et des processus appropriés.</p> <p>Le programme identifiera ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des zones vertes, où les sites pour personnes en situation d'itinérance (structurés) seront situés • des zones jaunes, où il sera permis de monter une tente à certains moments au cours de l'année • des zones rouges, où les structures sans toit de toute sorte seront interdites et dont le retrait sera appliqué 	VILLE	GNB, Organismes de première ligne	3e trimestre de 2024



Objectif stratégique 3 : Prévention, éducation et sécurité

N°	Action	Résultat escompté	Responsable	Partenaires	Échéancier
11	Service de nettoyage des sites	La Ville mettra en œuvre un programme de nettoyage pour aider les résidents de sites extérieurs occupés en offrant la collecte des déchets, le cas échéant.	VILLE	GNB, Organismes de première ligne	Permanent
12	Appels non urgents	Trouver un moyen pour permettre au public de soulever des préoccupations ou des questions au sujet des sites extérieurs ou l'itinérance et éduquer le public au sujet de ce moyen de communication.	VILLE, Police		2e trimestre de 2025
13	Liste nominative	La liste nominative est une liste en temps réel de tous les gens connus comme étant en situation d'itinérance à Saint John. Un dénombrement ponctuel sera effectué annuellement pour fournir des renseignements à jour au sujet des personnes en situation d'itinérance à Saint John.	HIPSJ	Organismes de première ligne, GNB	Annuel
14	Collecte et échange de données	Accroître la quantité de données pertinentes en temps réel pour appuyer la mise en œuvre de la Stratégie Un logement pour tous.	HIPSJ	Organismes de première ligne, GNB	Permanent
15	Campagnes d'information	La Ville communiquera au public des renseignements exacts au sujet de l'itinérance, de la réduction des blessures, de la santé mentale, de la toxicomanie, du logement et d'autre contenu connexe.	VILLE	GNB, Organismes de première ligne	Annuel
16	Récipients pour objets tranchants	La Ville installera des récipients pour objets tranchants supplémentaires et les organismes de première ligne offriront des récipients pour objets tranchants aux clients.	VILLE, Avenue B	GNB	2e trimestre de 2025
17	Visite des sites	Les organismes de première ligne et le Service d'incendie de Saint John feront des visites de routine aux sites pour fournir des renseignements et appuyer les gens qui y vivent.	Organismes de première ligne	Service d'incendie de Saint John	Permanent
18	Services de santé aux sites	La Santé publique et d'autres services de santé visiteront les sites identifiés par la ou les équipes de sensibilisation pour fournir les services de santé nécessaires.	Organismes de première ligne, GNB		2e trimestre de 2025 et années subséquentes
19	Mise à jour du Plan d'intervention d'urgence municipal	L'OGU de Saint John mettra à jour le Plan d'intervention d'urgence municipal pour clarifier les ressources pour soutenir les personnes en situation d'itinérance au cours d'une urgence.	VILLE	GNB, Organismes de première ligne	1er trimestre de 2025
20	Formation du personnel	Certains membres du personnel de la Ville suivront de la formation éclairée en matière de traumatismes et certains employés et fournisseurs de service recevront de la formation sur la réduction des blessures pour la manipulation d'objets tranchants, l'utilisation d'urgence de Naloxone (Narcan) et la réduction des blessures.	VILLE, Organismes de première ligne	Avenue B	4e trimestre de 2025 et années subséquentes
21	Projets communautaires	Plus de financement pour les nouveaux projets communautaires novateurs sera demandé pour prévenir et réduire l'itinérance de concert avec la Stratégie En matière de logement.	HDC	GC, GNC Organismes de première ligne	2024 et années subséquentes

Objectif stratégique 4 : Soutiens au logement

N°	Action	Résultat escompté	Responsable	Partenaires	Échéancier
22	Options de logement de transition	Un nouveau projet de logement de transition sera mis sur pied pour loger 25 personnes.	GNB	VILLE, Organismes de première ligne	4e trimestre de 2024
23	Logement public	La province du Nouveau-Brunswick construira de nouveaux logements publics à Saint John.	GNB	VILLE	À compter de 2025
24	Options de logement de soutien	La province du Nouveau-Brunswick, les organismes de première ligne et la Ville collaboreront sur les options de logement de soutien potentielles.	GNB, Organismes de première ligne	VILLE	3e trimestre et années subséquentes
25	Utilisation de conteneurs	Mise hors service à un moment approprié du site de personnes en situation d'itinérance à l'intersection des rues Exmouth et Waterloo et déménagement des habitants et de conteneurs.	Kaleidoscope	HDC, VILLE	Évalué deux fois par année
26	Accès coordonné	Les organismes de première ligne et les partenaires utiliseront le système d'accès coordonné, lequel est un processus par lequel les personnes et les familles en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance ont accès à du logement et à des services de soutien en fonction d'une procédure de réception normalisée, l'évaluation des besoins et l'appariement et la référence à du logement.	HIPSJ, HDC	Organismes de première ligne	Permanent
27	Suppléments au loyer	Plus de suppléments au loyer sera demandé auprès des partenaires de financement gouvernementaux en utilisant la liste nominative.	HDC, GC	Organismes de première ligne	2024 et années subséquentes
28	Perfectionnement des compétences pour le logement	De nouveaux programmes seront offerts pour aider les gens en situation d'itinérance à développer des compétences de vie afin d'aller de l'avant dans le spectre du logement en fonction de leurs besoins individuels.	Organismes de première ligne	GNB	2024 et années subséquentes

Considérations relatives à la mise en œuvre.

Il est important de noter que la *Stratégie Logement pour tous* est un document évolutif; il continuera de se développer et de changer en fonction des besoins de notre communauté et des leçons tirées de la mise en œuvre de différentes actions. Il est important de reconnaître que cette stratégie triennale ne réglera pas complètement la question de l'itinérance, et elle n'est pas conçue pour le faire. Plutôt, cette stratégie est la prochaine dans une série d'étapes que nous entreprenons en tant que communauté pour lutter contre l'itinérance au cours des trois prochaines années au moyen d'une approche centrée sur la personne et respectueuse des droits de la personne.

La stratégie représente une vision commune et collective de la direction dans laquelle nous nous dirigeons. Pour être efficace, il est essentiel que tous les intervenants qui mettent en œuvre les actions rament du même bord et travaillent de façon collaborative.

Tout aussi important est l'engagement de ressources appropriées de tous les ordres de gouvernement, chacun en fonction de ses responsabilités et de son rôle appropriés. Sans des ressources suffisantes, et particulièrement sans la construction de nouveaux logements de transition et de logements plus abordables, Saint John continuera d'être témoin d'une prolifération étendue des campements et des personnes en situation d'itinérance.

Cependant, Saint John a la chance d'être le domicile de tant d'organismes et de personnes incroyables qui, quotidiennement, travaillent sur les premières lignes et dans les coulisses pour aborder les questions de l'itinérance et offrir du soutien qui aux gens qui sont dans cette situation. En continuant de travailler ensemble avec compassion, innovation et dévouement, Saint John deviendra un lieu où l'itinérance est rare, brève et non récurrente.





Annexes.

Annexe A.

CONSULTATION DES INTERVENANTS

Ces organisations ont fourni une rétroaction utile concernant l'itinérance à Saint John et leurs commentaires ont été utilisés pour rédiger cette stratégie. Bon nombre des organisations énumérées sont également des contributeurs directs et actifs à l'élaboration du plan d'action et se sont engagées à aider avec la mise en œuvre de la stratégie dans son ensemble.



Organisation	Service
Avenue B	
Centre for Youth Care	
Ville de Saint John	Bureau de l'avocate générale
Ville de Saint John	Croissance et services communautaires
Ville de Saint John	Comité de la sécurité publique
Ville de Saint John	Travaux publics et Transports
Ville de Saint John	Service des incendies de Saint John
Ville de Saint John	Services stratégiques
Ville de Saint John	Services publics et infrastructures
Coverdale Centre for Women	
EY	
Fresh Start Servies for Women Inc.	
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	Développement social
Gouvernement du Nouveau-Brunswick	Santé publique
Réseau de santé Horizon	
Société d'habitation du Nouveau-Brunswick	
Human Development Council	
Kaleidoscope Social Impact	
Mobile Mental Health	
Service de police de Saint John	
Table ronde d'action communautaire du chef [de police]	
Saint John Transit	
Armée du Salut	
Stone Church	
Teen Resource Centre	

Annexe B.

GLOSSAIRE ET DÉFINITIONS

GLOSSAIRE

Ville	Ville de Saint John, y compris ses divers services
Organismes de première ligne	Organisations non gouvernementales financées directement par le gouvernement pour offrir des services directement aux personnes en situation d'itinérance.
GNB	Gouvernement du Nouveau-Brunswick, y compris ses divers ministères
GC	Gouvernement du Canada
HDC	Human Development Council
HIPSJ	Homelessness Information Partnership Saint John
Kaleidoscope	Kaleidoscope Social Impact
Police	Service de police de Saint John

DÉFINITIONS

Liste nominative	La liste nominative est une liste en temps réel de tous les gens connus comme étant en situation d'itinérance dans la région de Saint John.
Itinérance chronique	Faire référence à une situation d'itinérance persistante dans laquelle les personnes sont en situation d'itinérance pendant au moins 180 jours à un certain moment au cours d'une année (pas nécessairement des jours consécutifs) ou ont connu des épisodes récurrents d'itinérance au cours des trois dernières années qui totalisent au moins 18 mois.
Itinérance	La situation d'une personne ou d'une famille sans adresse ou domicile fixe et n'ayant pas la possibilité, les moyens ni la capacité d'en obtenir un immédiatement. En général, l'itinérance comprend les personnes qui séjournent dans des lieux extérieurs, dans des refuges ou dans un endroit temporaire parce qu'elles n'ont pas les ressources nécessaires pour obtenir leur propre logement permanent. Les personnes en situation d'itinérance font souvent la transition d'un endroit à l'autre, car la plupart des personnes qui dorment à l'extérieur sont susceptibles d'accéder à un refuge à un moment donné.
Dénombrement ponctuel	L'un des meilleurs moyens pour déterminer les progrès est par l'utilisation des dénombrements ponctuels. Aussi appelés « dénombrements sur la rue », « dénombrements de l'itinérance » ou « évaluations des besoins sur la rue », les dénombrements ponctuels sont une mesure du nombre de personnes en situation d'itinérance pour une journée donnée (d'où la référence à ponctuel).
Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA)	Le Système d'information sur les personnes et les familles sans abri (SISA) est une liste en temps réel de toutes les personnes connues comme étant en situation d'itinérance dans la communauté.

Petite Ville, Grand Cœur.
Small City, Big Heart.



SAINTJOHN.CA